

Délibération
Du Comité Syndical
Du 10 octobre 2024

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 15/10/2024

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 11/10/2024

Id S2low : 062-256204033-20241010-F6_10_10_2024-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F6 : Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments du dépôt de bus – Attribution et demandes de subventions

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président du SITAC

Inauguré en septembre 2004, le dépôt de bus du SITAC a fait l'objet de premiers travaux de rénovation tels que le remplacement des éclairages extérieurs et intérieurs des bâtiments, ou encore des travaux d'étanchéité de la toiture du bâtiment de lavage des bus.

Le plan pluriannuel d'investissement du SITAC approuvé par délibération du 27 mars 2024 prévoit des crédits à ouvrir à partir de 2024 pour la rénovation du bâtiment.

Les premiers travaux identifiés par l'exploitant qui occupe les bâtiments mis à disposition par le SITAC, concernent la réfection des huisseries extérieures du bâtiment administratif et le remplacement du ballon d'eau chaude.

Ces types de travaux pouvant être éligibles à des subventionnements dans le cadre de l'axe 1 « rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » du Fonds Vert, le SITAC a lancé une consultation publique pour qu'un audit

énergétique des bâtiments du dépôt bus puisse être préalablement réalisé afin de disposer de l'étude thermique nécessaire au dépôt du dossier.

Parmi les cabinets d'audit sollicités, seul ECOBAT Ingénierie a déposé une offre le 26 septembre 2024. Son offre d'un montant de 7 950.00 €HT répond aux exigences du cahier des charges.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à attribuer la mission de réalisation d'un audit énergétique des bâtiments du dépôt de bus au cabinet ECOBAT Ingénierie pour un montant de 7 950.00 €HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter des subventionnements, notamment auprès du Fonds Vert, portant sur les projets de travaux qui pourront être identifiés dans les conclusions de l'audit.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-quatre, le jeudi dix octobre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le jeudi trois octobre.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Edwige LEBLOND
Monsieur Jean-Luc LOQUET

Excusés :

Madame Patricia BASSET
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN

Absents :

Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX
Monsieur Jean-Luc MAROT
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT